

Safran Electronics & Defense a signé avec Dassault Aviation un contrat portant sur la fourniture d’Euroflir 410 de nouvelle génération pour équiper les douze Albatros, dérivés du Falcon 2000LXS, et les huit Falcon 50M rénovés Triton dans le cadre de la modernisation des avions de surveillance et d’intervention maritime de la Marine nationale.

L’Euroflir 410 de nouvelle génération, élément clé de la fonction SAR (*Search & Rescue*), apportera des performances d’observation inégalées, y compris lors de conditions de visibilité dégradées, grâce notamment à l’intégration d’un télescope très longue distance et à une stabilisation très performante de la ligne de visée. Associé à un radar maritime et un AIS (*Automatic Identification System*), l’Euroflir 410 permettra à l’équipage de s’assurer de l’identification des navires en fournissant également une géolocalisation précise du bâtiment observé. Capables d’identifier l’immatriculation d’un bateau ou de détecter un naufragé à la mer à plusieurs kilomètres, les systèmes optroniques Euroflir™ 410 de nouvelle génération permettront à la composante PATSIMAR (Patrouille Surveillance et Intervention Maritime) de renforcer ses capacités opérationnelles d’observation discrète à très haute altitude et d’effectuer ses missions de recherche et sauvetage en mer ou de surveillance de zones dans les situations les plus extrêmes.

Avec cette sélection, Safran confirme sa position de leader technologique européen sur le segment particulièrement exigeant de l’optronique embarquée aéroportée sur avion de mission ou sur hélicoptère. Les Falcon 50M modifiés Triton et les Falcon 2000 Albatros seront déployés respectivement à partir de 2023 et 2025, conformément à la dernière Loi de Programmation Militaire de l’administration française, et remplaceront progressivement les actuels Falcon 50M et Falcon 200 Guardian des flottilles 24F et 25F, basés en métropole et dans les territoires d’outremer.

Composante de la Patrouille Maritime, ces avions assurent la surveillance aérienne des espaces maritimes de la zone économique exclusive (ZEE) de la France – la seconde plus vaste au monde. Ils participent ainsi à la souveraineté et la protection des intérêts nationaux. Leurs missions concernent la sécurité des navires, des équipages et des passagers, le contrôle des zones de pêche, la protection des frontières, la préservation du milieu naturel marin, la lutte contre le terrorisme et les trafics illégaux et les sauvetages en mer pour lesquels ces avions sont dotés d’une chaîne fonctionnelle SAR.